

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE



Saguenay
Sécurité civile



Mot du directeur

J'ai le plaisir de vous présenter les activités et les réalisations du Service de sécurité incendie pour l'année 2025, une année qui s'inscrit dans la continuité des transformations amorcées au cours des dernières années.

Au cours de cette période, nous avons poursuivi nos efforts visant à consolider notre organisation et à adapter nos pratiques aux réalités opérationnelles en constante évolution. Dans cette perspective, des ajustements significatifs ont été apportés à l'organisation du travail, notamment en matière de prévention.

Une attention particulière a été portée à la réduction des risques de contamination auxquels sont exposés les pompiers, en lien avec les cancers professionnels. Des mesures concrètes ont été déployées afin d'améliorer les pratiques opérationnelles, de renforcer les protocoles en vigueur et d'assurer une meilleure protection de notre personnel.

Parallèlement, nous avons intensifié nos actions afin de rendre notre environnement de travail plus proactif face aux situations à potentiel traumatique. Cette approche vise à mieux soutenir nos équipes, tant sur le plan physique que psychologique, en favorisant une culture organisationnelle axée sur la prévention, l'accompagnement et la résilience.

Ces avancées reposent sur l'engagement constant de l'ensemble du personnel du Service de sécurité incendie, dont le professionnalisme et la rigueur permettent d'assurer un service sécuritaire et de qualité à la population.

Je tiens à remercier les membres de la direction générale ainsi que l'ensemble des gestionnaires de la Ville pour leur collaboration et leur appui soutenu. Je souhaite également exprimer ma reconnaissance envers les élus de Saguenay pour la confiance accordée à notre organisation.

Enfin, je remercie sincèrement tout le personnel du Service de sécurité incendie pour leur dévouement et leur contribution essentielle à l'accomplissement de notre mission.



Éric Morin
Directeur du Service de sécurité incendie
Coordonnateur des mesures d'urgence

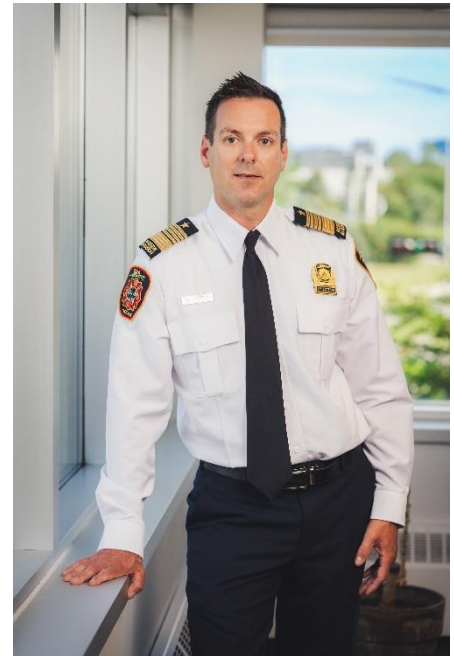


Table des matières

1	Mission.....	1
	Vision	1
	Les valeurs organisationnelles.....	2
	Nos valeurs individuelles	3
	Structure du service.....	4
5	Portrait de la Ville de Saguenay.....	5
	Services offerts aux citoyens	5
	Carte géographique du territoire de la Ville de Saguenay.....	6
	Niveaux des risques d'incendie.....	7
8	Administration	8
	Ressources humaines.....	8
	Ressources financières.....	9
	Budget.....	9
	Dépenses	10
	Coût per capita.....	11
	Temps supplémentaire	11
	Revenus	11
12	Division Gestion des risques et résilience	12
	Programme de prévention résidentielle.....	12
	Sensibilisation dans les secteurs non urbains	12
	Exercices d'incendie	13
	Inspections des risques élevés et très élevés	15
	Incendies mortels.....	15
	Dossiers ayant fait l'objet d'une enquête	15
	Causes probables des incendies	16
	Éducation du public	17
18	Sécurité civile	18
	Formation en sécurité civile	18
	Prix pour service exemplaire en sécurité civile	18
	Plan de continuité des opérations	18
	Activités hivernales sur glace	18
19	Division Intervention.....	19
	Protection du territoire.....	19
	Nombre d'appels toutes catégories.....	19
	Nombre d'appels pour des incendies de bâtiment	20
	Interventions pour des incendies par usage	21
	Nombre d'appels par catégorie d'intervention	21
	Nombre d'appels par caserne toutes catégories	23
	Force de frappe.....	24
	Services spécialisés.....	25
	Pertes matérielles	26
	Nombre d'appels selon les heures	28
	Véhicules.....	28
	Équipements.....	29
30	Division formation SST	30
	Formation.....	30
	Santé et sécurité au travail.....	32
33	Plan de mise en œuvre	33

Mission

Le Service de sécurité incendie de Saguenay a pour mission d'assurer la sécurité des personnes se trouvant sur le territoire de la Ville de Saguenay en les protégeant contre tout genre de risques. Le Service se doit d'améliorer la qualité de vie des citoyens, de donner des services à moindre coût et de préserver l'environnement. Il se doit également d'être impliqué socialement et d'être un agent d'information auprès des citoyens et de tous les groupes communautaires.



Vision

Être un service incendie reconnu pour l'excellence de ses interventions, sa culture de prévention et de sécurité et son engagement humain, au service d'une Ville bienveillante, durable et prospère. Fier de protéger sa population et de soutenir son développement.



Les valeurs organisationnelles

La recherche de l'excellence dans ses rapports avec les citoyens, dans les services rendus ainsi que dans sa gestion ;

Le respect des droits et libertés des personnes avec qui le Service transige, incluant les employés ;

Le personnel du Service constitue sa force et sa ressource principale ;

La qualité des rapports humains est fondamentale à la réalisation de sa mission ;

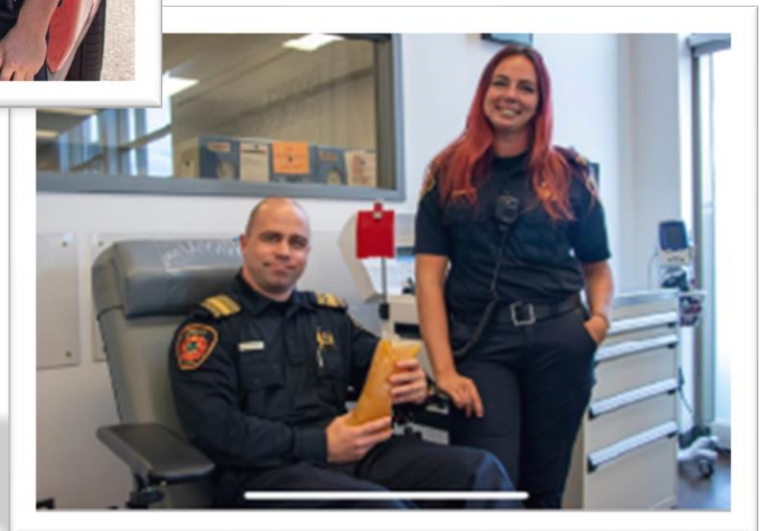
L'amélioration de la qualité de vie sur le territoire de Saguenay en assurant la jouissance des foyers, des édifices publics, des industries et des commerces ;

L'approche communautaire en encourageant le partenariat dans le domaine de la gestion des risques en tenant compte des caractéristiques du milieu.

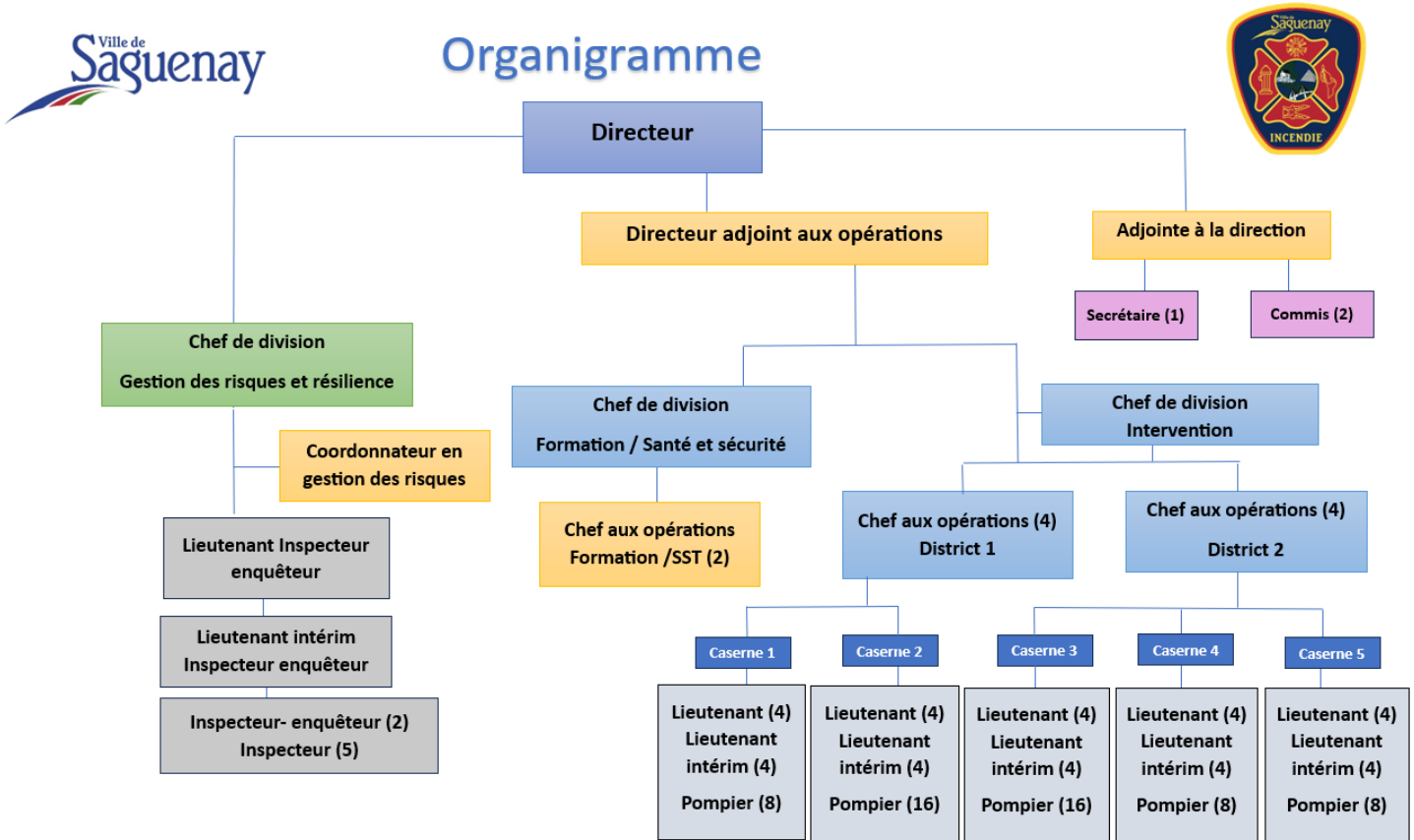


Nos valeurs individuelles

- ❖ Leadership personnel
- ❖ Intégrité
- ❖ Respect des personnes
- ❖ Esprit d'équipe
- ❖ Loyauté envers l'organisation
- ❖ Efficience
- ❖ Réalisation de soi
- ❖ Reconnaissance des réalisations



Structure du service



Portrait de la Ville de Saguenay

Services offerts aux citoyens

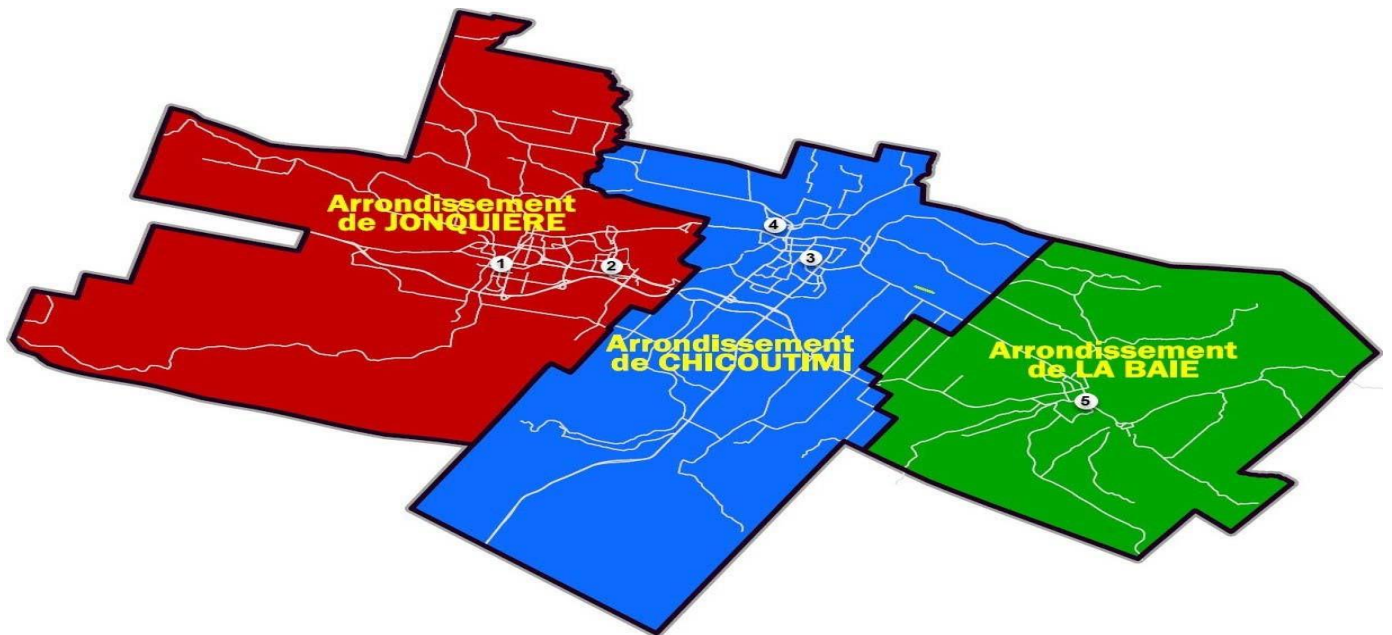
- ❖ Centre de gestion des risques
- ❖ Désincarcération
- ❖ Éducation du public
- ❖ Espaces clos
- ❖ Feu de véhicule
- ❖ Gestion des risques majeurs
- ❖ Incendie de bâtiment
- ❖ Inspection
- ❖ Matières dangereuses
- ❖ Prévention
- ❖ Sauvetage hors route
- ❖ Sauvetage nautique
- ❖ Vérification des risques

Territoire	
Arrondissements	3
Superficie totale km ²	1 291,42
Population	151 946
Nombre d'immeubles	60 374
Valeur foncière	18 000 634 100 \$

Source : Service de sécurité incendie – CTT3



Carte géographique du territoire de la Ville de Saguenay



Source : Service de sécurité incendie – CTC2



Niveaux des risques d'incendie

La classification des bâtiments se divise en quatre catégories : les risques faibles, moyens, élevés et très élevés. Cette classification permet de définir les types d'inspection et leurs fréquences, la réglementation à appliquer, le nombre de véhicules d'intervention et de pompiers nécessaires lors d'un appel d'urgence.

À partir de ces données, le Service doit entreprendre des actions visant la prévention ou, lorsque la situation l'exige, des mesures d'intervention selon les orientations du Schéma de couverture de risques. On constate que la majeure partie des risques présents sur notre territoire est celle des risques faibles, constituant 80,22 % de la totalité de ceux-ci.



Classification	Pourcentage des bâtiments à risque à Saguenay
Risques faibles	80,22%
Risques moyens	7,43%
Risques élevés	9,46%
Risques très élevés	2,89%

Source : Selon le classement des usages principaux du Code national du bâtiment (CNB 2010) - CTT32

Administration

Ressources humaines

Le Service de sécurité incendie regroupe 156 personnes qui travaillent activement au fonctionnement quotidien du service, dans les domaines de l'administration, de l'intervention, de la gestion des risques et de la division Formation et SST.



Ressources humaines	Cadres	Pompiers	Gestion des risques et résilience	Cols blancs	Total
Directeur	1				1
Directeur adjoint aux opérations	1				1
Chefs de division	3				3
Chefs aux opérations	10				10
Adjointe à la direction	1				1
Lieutenants		20			20
Lieutenants par intérim		20			20
Pompiers		56			56
Pompiers réguliers remplaçants		12			12
Pompiers temporaires		19			19
Lieutenant inspecteur-enquêteur			1		1
Lieutenant-intérim inspecteur-enquêteur			1		1
Inspecteurs-enquêteurs			2		2
Inspecteurs			5		5
Coordonnateur en gestion des risques				1	1
Secrétaire				1	1
Commis de soutien administratif				2	2
Total	16	127	9	4	156

Source : Service de sécurité incendie - CTT42

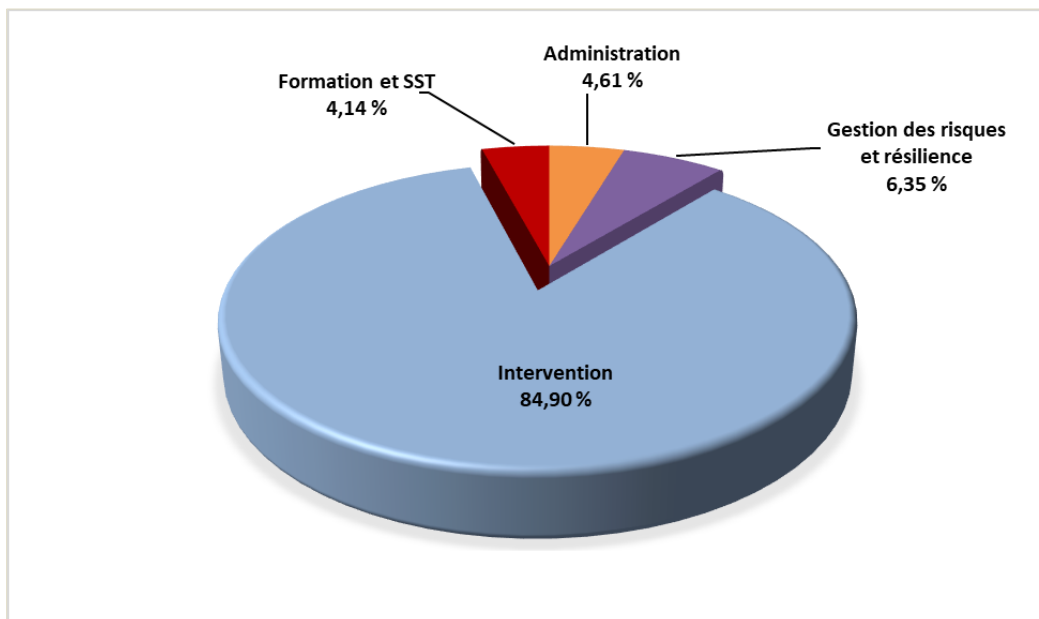
Ressources financières

Budget

En 2025, le budget du Service de sécurité incendie s'élevait à 22 162 885 \$. Celui-ci est réparti en quatre volets : l'administration, l'intervention, la gestion des risques et la résilience, ainsi que la formation et la santé et sécurité au travail.

Le volet de l'intervention représente la part la plus importante, soit 84,90 % du budget total du service, principalement en raison de la masse salariale qui y est associée.

Répartition du budget 2025



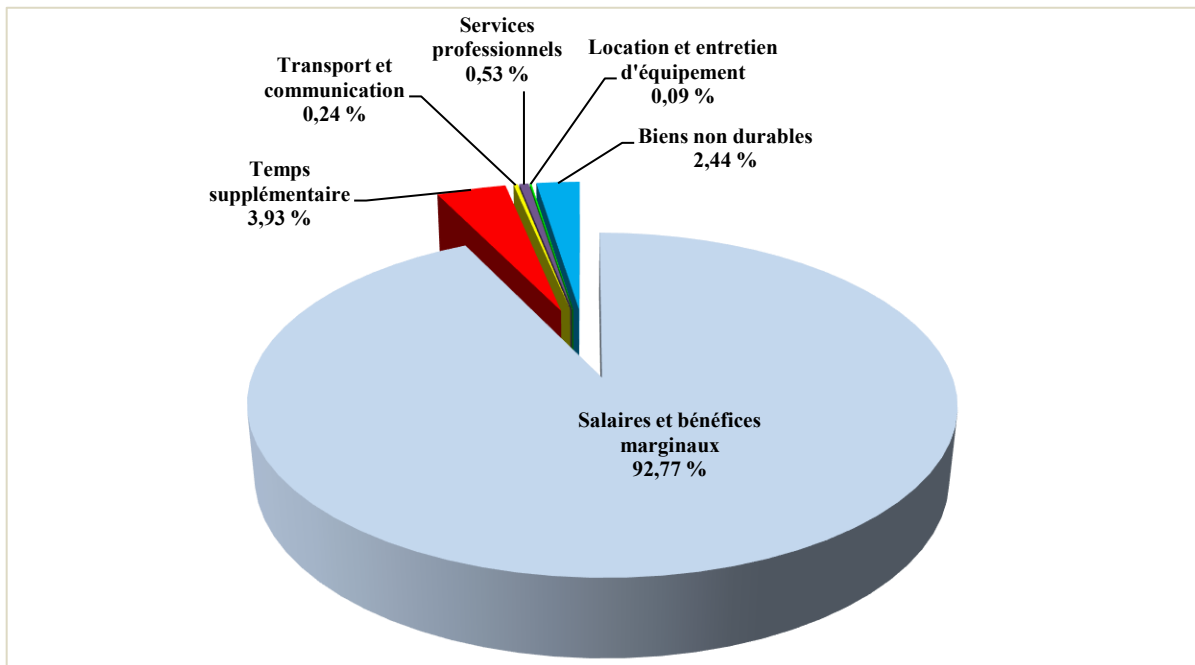
Source : Service de sécurité incendie - CTG49



Dépenses

En 2025, les dépenses du service se chiffrent à 21 189 473 \$, on observe donc un surplus de 973 412 \$.

Répartition des dépenses réelles du service en 2025



Source : Service de sécurité incendie - CTG50



Coût per capita

Le coût per capita en 2025 est de 139,45 \$, comparativement à 133,76 \$ en 2024.

Coût per capita

Année	Coût per capita
2023	114,86 \$
2024	133,76 \$
2025	139,45 \$

Source : Service de sécurité incendie – CTT81

Temps supplémentaire

Le temps supplémentaire pour l'année 2025 s'élève à 833 401\$, soit 3,76% du budget total.

Dépenses en temps supplémentaire par rapport au budget 2023-2025

Description	2023	2024	2025
Budget (\$)	17 437 380 \$	22 155 250 \$	22 162 885 \$
Réel temps suppl. (\$)	702 059 \$	969 999 \$	833 401 \$
Temps suppl. en % du budget	4,03%	4,38%	3,76%

Source : Service de sécurité incendie - CTT44,1

Revenus

En 2025, le Service de sécurité incendie a généré un revenu de 190 740 \$ à la Ville de Saguenay, grâce à différents services offerts.

Services facturés 2023-2025

Description	2023	2024	2025	%
Entraide municipale	287 148 \$	31 183 \$	12 236 \$	6,42%
Constats d'infraction et fausses alarmes	76 414 \$	23 368 \$	26 932 \$	14,12%
SAAQ	27 895 \$	36 312 \$	50 264 \$	26,36%
Non-résidents	42 168 \$	22 177 \$	48 399 \$	25,37%
Sopfeu	0,00 \$	4 539 \$	52 909 \$	27,73%
Total	433 625 \$	117 580 \$	190 740 \$	100,00%

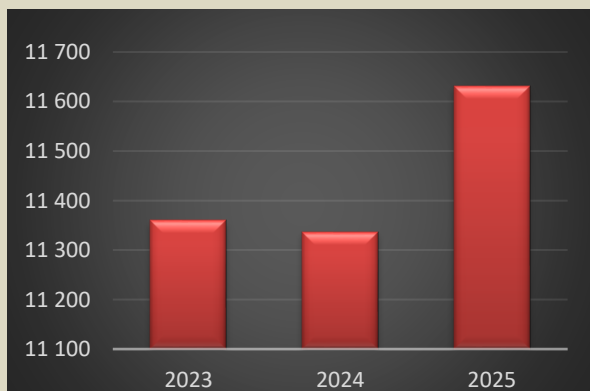
Source : Service de sécurité incendie - CTT45

Division Gestion des risques et résilience

Programme de prévention résidentielle

Le Service de sécurité incendie procède annuellement à des visites de résidences, du 1^{er} mai au 31 octobre, sur tout son territoire. Cette tâche est effectuée par la division Intervention. Les pompiers effectuent 10 000 visites dans les secteurs à proximité de leur caserne et 1 500 autres à l'extérieur des périmètres urbains. Il est important de mentionner qu'en 2025, 11 631 visites ont été effectuées. Il faut également considérer que seules les visites où les citoyens ont été rencontrés sont comptabilisées.

Nombre de visites résidentielles 2023-2025



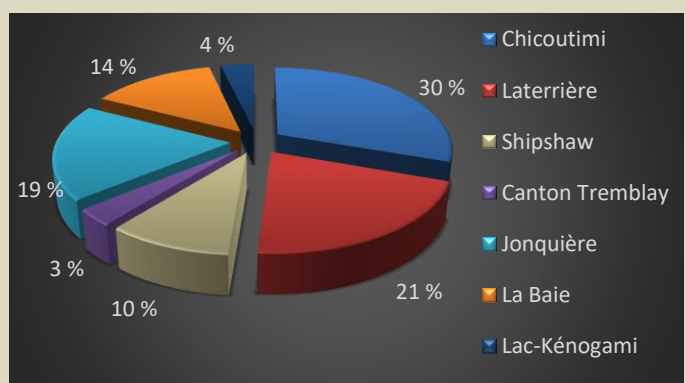
Source : Service de sécurité incendie - CTG24

Sensibilisation dans les secteurs non urbains

En 2025, 1 421 visites ont été effectuées dans les secteurs non urbains répartis de la façon suivante :

❖ Chicoutimi	432
❖ La Baie	296
❖ Laterrière	137
❖ Canton Tremblay	45
❖ Jonquière	265
❖ Shipshaw	194
❖ Lac-Kénogami	52

Nombre de visites résidentielles par secteur non urbain en 2025



Source : Service de sécurité incendie - CTG25

Exercices d'incendie

En 2025, le personnel du Service de sécurité incendie a effectué des visites d'établissements à haut taux d'occupation. Lors de ces rencontres, les inspecteurs et pompiers ont pu sensibiliser 30 164 résidents aux risques d'incendie. Au cours de la majorité de ces visites, ils ont procédé à un exercice d'incendie.

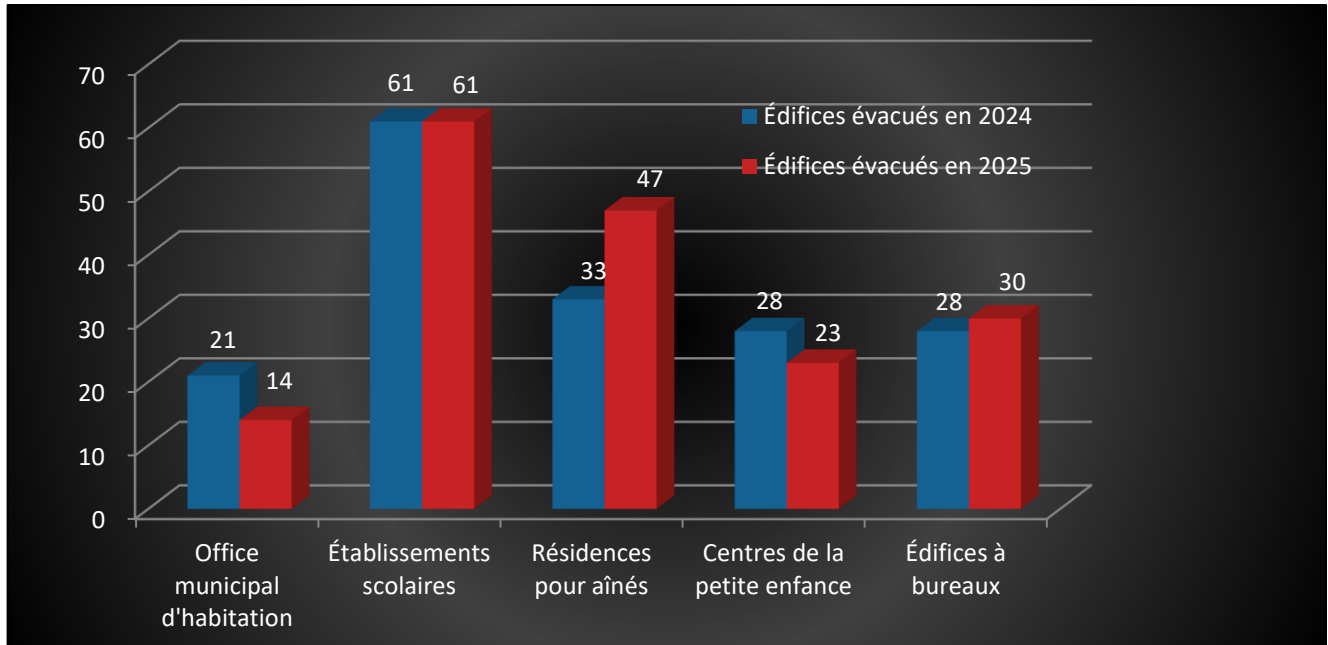
Programme d'exercices incendie 2023-2025

Clientèle	2023		2024		2025	
	Nombre d'activités réalisées	Nombre de personnes rencontrées	Nombre d'activités réalisées	Nombre de personnes rencontrées	Nombre d'activités réalisées	Nombre de personnes rencontrées
Office municipal d'habitation	38	1 663	21	636	14	480
Établissements scolaires	55	24 422	61	25 554	61	22 560
Résidences pour aînés	7	327	33	2 544	47	3 349
Centres de la petite enfance	1	23	28	1 918	23	2 004
Édifices à bureaux	4	412	28	2 660	30	1 771
TOTAL	105	26 847	171	33 312	175	30 164

Source : Service de sécurité incendie - CTT38

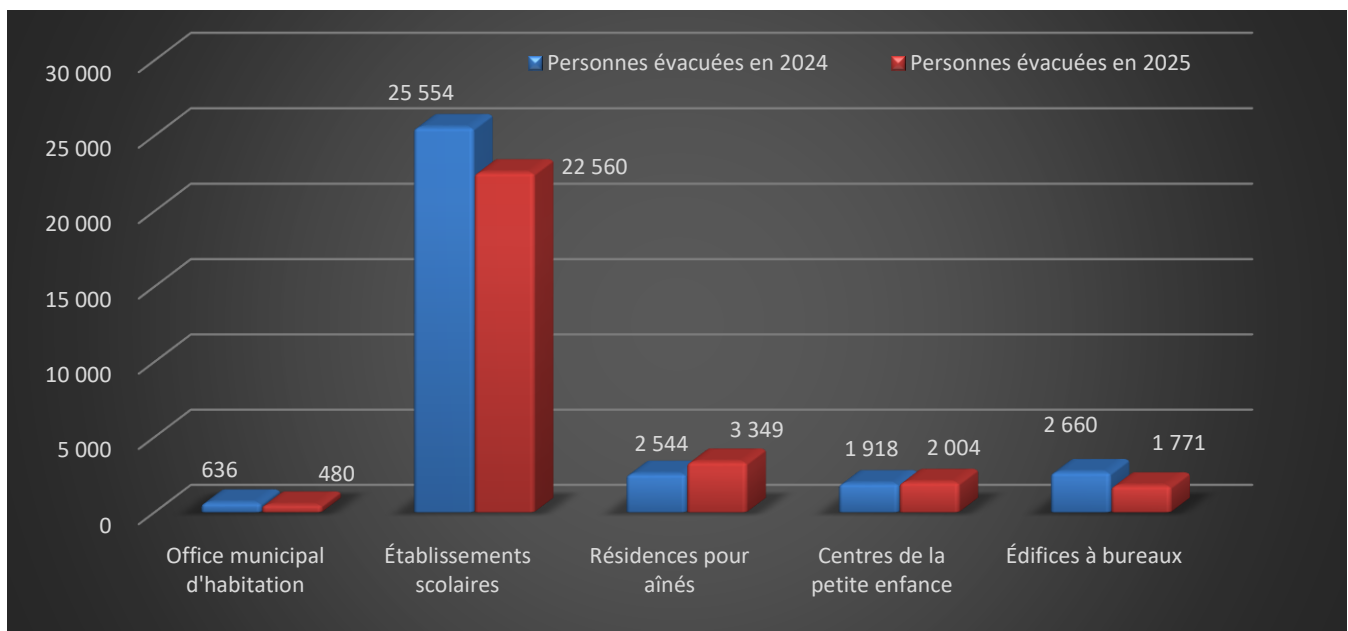


Édifices évacués



Source : Service de sécurité incendie – CTG29

Personnes évacuées



Source : Service de sécurité incendie – CTG30

Inspections des risques élevés et très élevés

La division Gestion des risques et résilience a procédé aux inspections des bâtiments, telles qu'établies au Schéma de couverture de risques. Ces vérifications permettent de s'assurer que les bâtiments respectent la réglementation concernant la sécurité incendie.

Fréquences d'inspection des risques

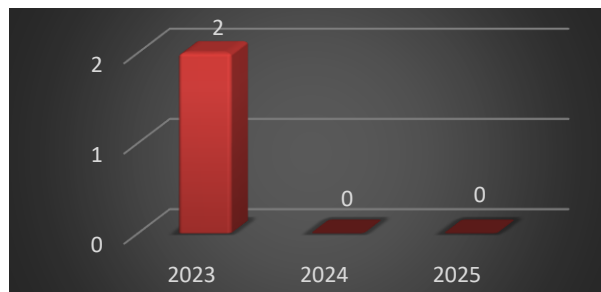
Risques	Annuelles	4 ans	Total des inspections annuelles
Moyens	11	193	204
Élevés	87	496	583
Très élevés	38	36	74
TOTAL	136	725	861

Source : Service de sécurité incendie – CTT33

Incendies mortels

Il n'y a eu aucun décès en 2025.

Nombre de décès 2023-2025



Source : Service de sécurité incendie-CTG13

Dossiers ayant fait l'objet d'une enquête

En 2025, 173 dossiers ont fait l'objet d'une enquête. Sur ce nombre, 23 ont été transmis au Service de police.

Nombre de dossiers sous enquête et nombre de dossiers transmis à la police

Description	2023	2024	2025
Nombres de dossiers enquêtés	261	186	173
Nombres de dossiers transmis à la police	35	29	23

Source : ICO incendie du Service de sécurité incendie-CTT83

Causes probables des incendies

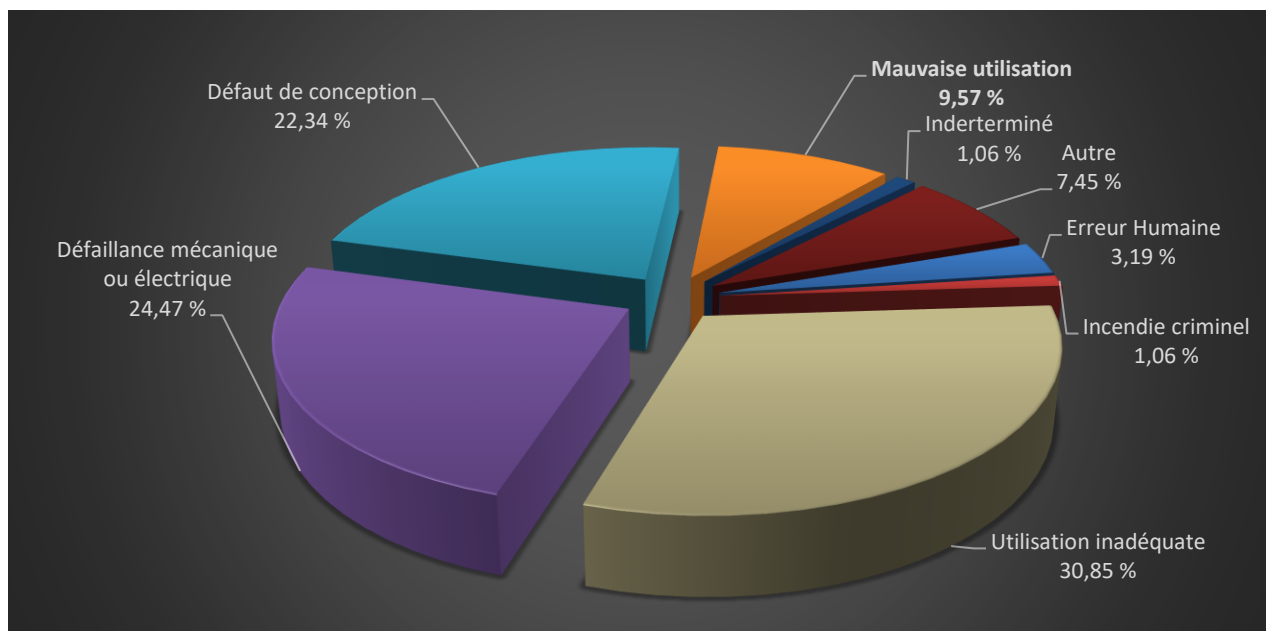
Ce tableau indique que l'utilisation inadéquate et les défaillances mécaniques ou électriques représentent à elles seules 55,32 % des causes d'incendie en 2025.

Nombre de causes probables des incendies impliquant des pertes matérielles 2023-2025

	2023	2024	2025	Total	% 2025	% 3 ans
Erreur humaine	14	6	3	23	3,19 %	4,52 %
Incendie criminel	34	17	1	52	1,06 %	10,22 %
Utilisation inadéquate	103	29	29	161	30,85 %	31,63 %
Défaillance méca./élec	95	28	23	146	24,47 %	28,68 %
Défaut de conception	11	7	21	39	22,34 %	7,66 %
Mauvaise utilisation	13	5	9	27	9,57 %	5,30 %
Indéterminé	28	11	1	40	1,06 %	7,86 %
Autre	10	4	7	21	7,45 %	4,13 %

Source : Service de sécurité incendie-CTT35

Incendies de bâtiment impliquant des pertes matérielles par cause 2025



Source : Service de sécurité incendie - CTG23

Éducation du public

La division Gestion des risques et résilience a remis en marche ses programmes de sensibilisation du public. Voici une partie de l'éducation du public qui a été effectuée au cours de l'année 2025.

Activités de prévention incendie et en sécurité civile

Encore cette année, nous avons réalisé plusieurs activités de prévention visant à sensibiliser toute la population, des plus jeunes aux plus âgés.

En voici quelques exemples :

- ❖ Kiosque Expo Habitat ;
- ❖ Kiosque SAAQ ;
- ❖ Maison des sans-abris ;
- ❖ MADA ;



Programme « Rayon de prévention post intervention »

Ce programme, mis en place en 2021, consiste à déterminer un rayon d'environ 50 résidences autour d'un bâtiment récemment touché par un incendie, afin de remettre une affichette de porte rappelant les conseils de sécurité en prévention des incendies. En 2025, plusieurs centaines d'affichettes de porte ont été distribuées en lien avec plusieurs incendies importants.

Année	Dossiers	Résidences
2023	16	715
2024	6	276
2025	7	400

Source : Service de sécurité incendie – CTT85

Saviez-vous que fermer la porte d'une pièce en feu peut ralentir sa propagation ?

Semaine de la sécurité civile au mois de mai

Durant cette semaine, nous avons publié plusieurs messages de prévention sur les médias sociaux.

Semaine de la gestion des risques au mois d'octobre

Tout au long de cette semaine, des messages de prévention incendie et au sujet de la sécurité civile ont été diffusés sur les médias sociaux.

Sécurité civile



Formation en sécurité civile

Dans le cadre du programme de formation en sécurité civile des employés municipaux, les modules 1 et 2, présentant une introduction au concept de sécurité civile et son déploiement à l'interne dans l'appareil municipal, ont été proposés. Le module 3 a quant à lui été offert à l'ensemble du personnel cadre. Les modules subséquents seront déployés au cours des années 2026-2027.

Prix pour service exemplaire en sécurité civile

En février 2025, à Ottawa, la Ville de Saguenay a reçu un prix fédéral en reconnaissance de sa gestion exemplaire du glissement de terrain survenu en 2022 dans l'arrondissement de La Baie.

Il s'agit, encore une fois, d'un bel exemple de collaboration entre les services municipaux en matière de sécurité civile.



Saviez-vous que la préparation des citoyens est essentielle pour réduire les impacts lors de sinistres ?

Plan de continuité des opérations

En 2025, nous avons commencé à travailler avec tous les services de la Ville à la réalisation de leur plan de continuité des opérations. En plus de recevoir une formation auprès d'une firme externe spécialisée dans le domaine, nous les accompagnons afin de faciliter leur conception. Les plans devraient être finalisés d'ici la fin de 2026.

Activités hivernales sur glace

Un comité sécurité a été créé en 2025 afin de réévaluer nos façons de faire et assurer la pérennité de l'activité de pêche blanche. Les résultats permettent la possibilité d'ouvrir des zones sécurisées et d'améliorer la réglementation municipale. Cette démarche, rendue possible grâce à une étroite collaboration entre les différents services municipaux et des organismes externes, a permis d'accroître nos connaissances et de renforcer notre résilience.

Division Intervention

Protection du territoire

La Ville de Saguenay peut compter sur une couverture de cinq casernes de pompiers permanents sur son territoire. Chaque équipe est composée de 26 pompiers qui se partagent les quarts de travail sur une période de 24 heures.

Effectifs par équipe 2025 (intervention)

Équipe	Chef aux opérations	Lieut.	Lieut. intérim	Pompier	TOTAL
1	2	5	5	14	26
2	2	5	5	14	26
3	2	5	5	14	26
4	2	5	5	14	26
TOTAL	8	20	20	56	104

Source : Service de sécurité incendie - CTT50

Nombre d'appels toutes catégories

Entre 2023 et 2025, le volume d'appels est demeuré globalement stable. Après une légère baisse en 2024, une hausse est observée en 2025 avec 2 227 appels.

Nombre d'appels 2023-2025

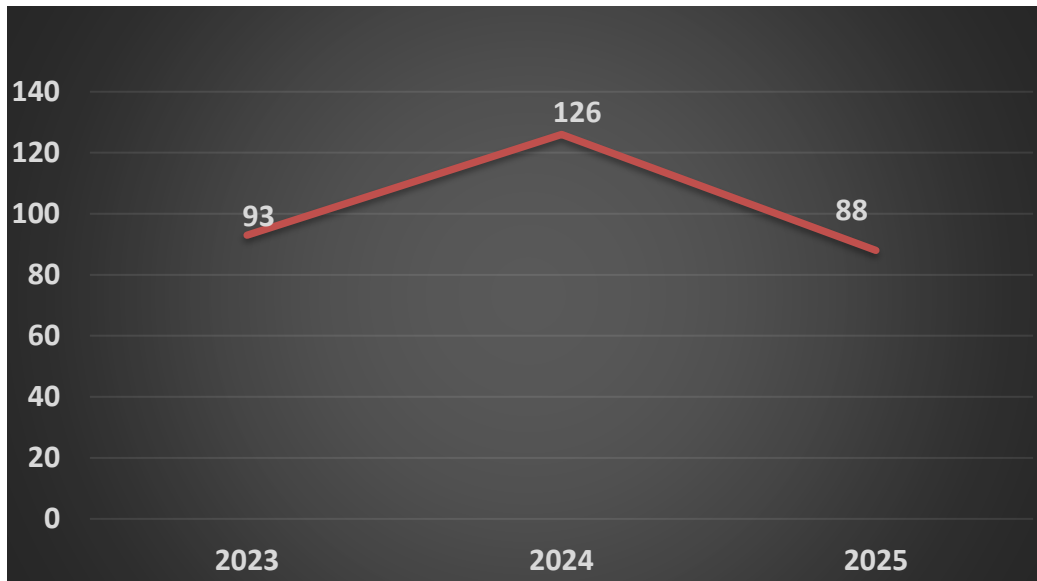
2023	2024	2025
2 190	2 182	2 227

Source : Service de sécurité incendie – CTT9

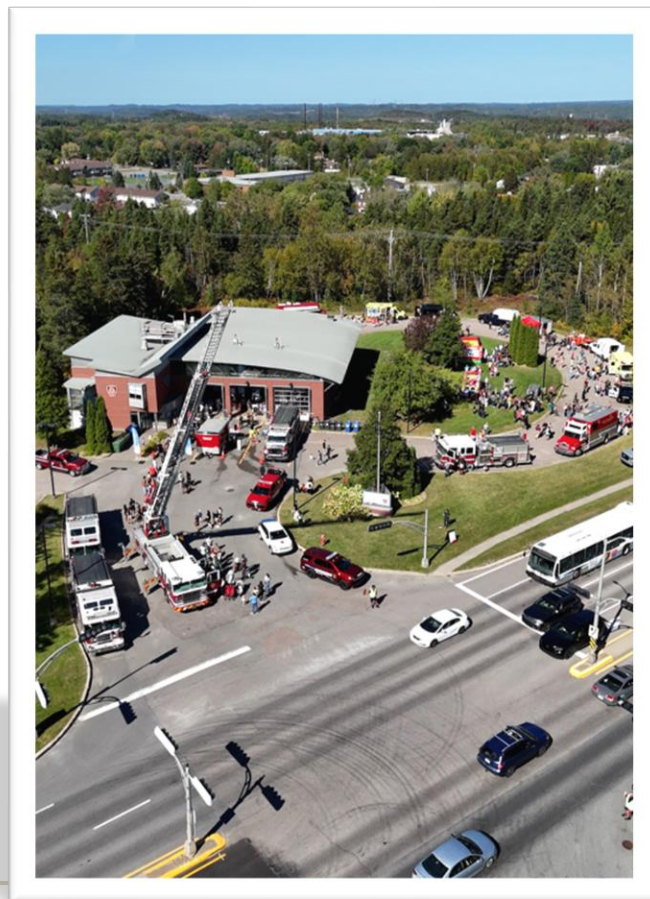
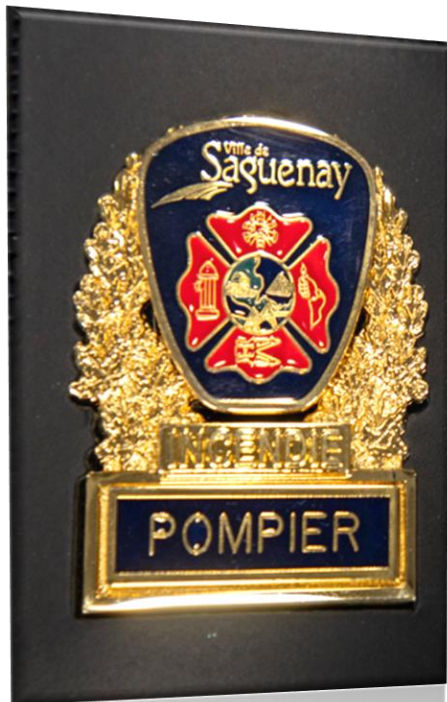


Nombre d'appels pour des incendies de bâtiment

Le nombre d'appels reçus par le Service de sécurité incendie de Saguenay concernant les incendies a diminué au cours de la dernière année, passant de 126 en 2024 à 88 en 2025.



Source : Service de sécurité incendie – CTG5



Interventions pour des incendies par usage

Le tableau révèle que la majorité des interventions du service touchent des bâtiments résidentiels, avec un taux de près de 50,49 %.

Interventions pour les incendies par usage 2023-2025

Incendie	2023	2024	2025	Total	%
Résidentiel	44	63	48	155	50,49%
Commercial	9	17	9	35	11,40%
Industriel	23	20	7	50	16,29%
Institutionnel	3	5	4	12	3,91%
Garage	13	18	13	44	14,33%
Remise	1	3	7	11	3,58%
TOTAL	93	126	88	307	100,00%

Source : Service de sécurité incendie – CTT13

Nombre d'appels par catégorie d'intervention

L'analyse du tableau du nombre d'appels par catégorie d'intervention pour les années 2023 à 2025 révèle que les alarmes liées aux incendies constituent, pendant cette période, la catégorie la plus importante, représentant plus du tiers des appels d'urgence, avec une moyenne de 39,98 %. En 2025, cette proportion atteint 41,4 %, soit une augmentation de 6,11 % par rapport à 2024.

Les appels concernant les incendies de bâtiments ainsi que les autres types d'incendies se classent au deuxième rang, totalisant 15,7 % pour la même période.

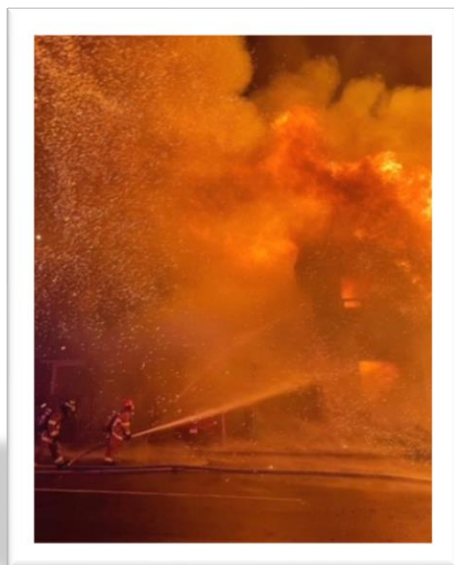
À elles seules, ces trois catégories regroupent plus de la moitié des appels reçus en 2025, soit 57,07 %, tandis que le solde se répartit entre les autres types d'interventions.

À court terme, l'objectif est donc de réduire le nombre d'appels liés aux fausses alarmes en renforçant la sensibilisation des propriétaires d'immeubles concernés par des déclenchements récurrents.

Nombre d'appels par catégorie d'intervention 2023-2025

Catégories	2023		2024		2025		Moyenne sur 3 ans
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
Alarmes incendie	850	38,8%	868	39,8%	921	41,4%	39,98%
Incendies de bâtiment	93	4,2%	126	5,8%	88	4,0%	4,66%
Incendies (autres)	394	18,0%	348	15,9%	262	11,8%	15,23%
Incendies de véhicule	43	2,0%	63	2,9%	52	2,3%	2,40%
Désincarcération de véhicule	58	2,6%	54	2,5%	60	2,7%	2,61%
Assistance aux citoyens	66	3,0%	63	2,9%	61	2,7%	2,88%
Matières dangereuses et déversements d'hydrocarbures	32	1,5%	26	1,2%	31	1,4%	1,35%
Odeurs (fumée, essence, gaz, huile, etc.)	110	5,0%	109	5,0%	104	4,7%	4,90%
Service non requis ou non fondé	105	4,8%	79	3,6%	85	3,8%	4,08%
Vérification par les pompiers	232	10,6%	262	12,0%	380	17,1%	13,22%
Assistance diverse	63	2,9%	63	2,9%	44	2,0%	2,58%
Sécurité civile	5	0,2%	5	0,2%	6	0,3%	0,24%
Autres	139	6,3%	116	5,3%	133	6,0%	5,88%
TOTAL	2 190	100%	2 182	100%	2 227	100%	100%

Source : Service de sécurité incendie – CTT10



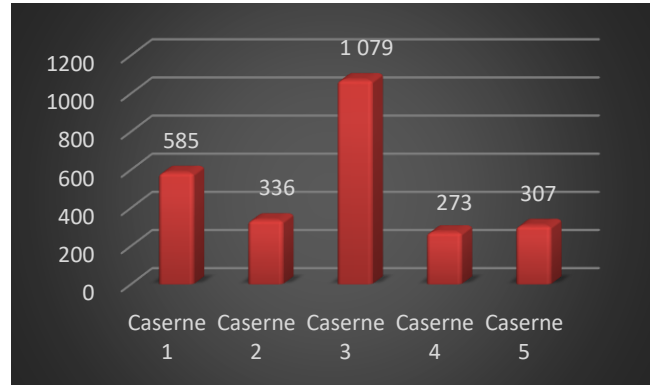
Saviez-vous que
chaque appel est traité
comme une urgence
potentielle jusqu'à
preuve du contraire ?

Nombre d'appels par caserne toutes catégories

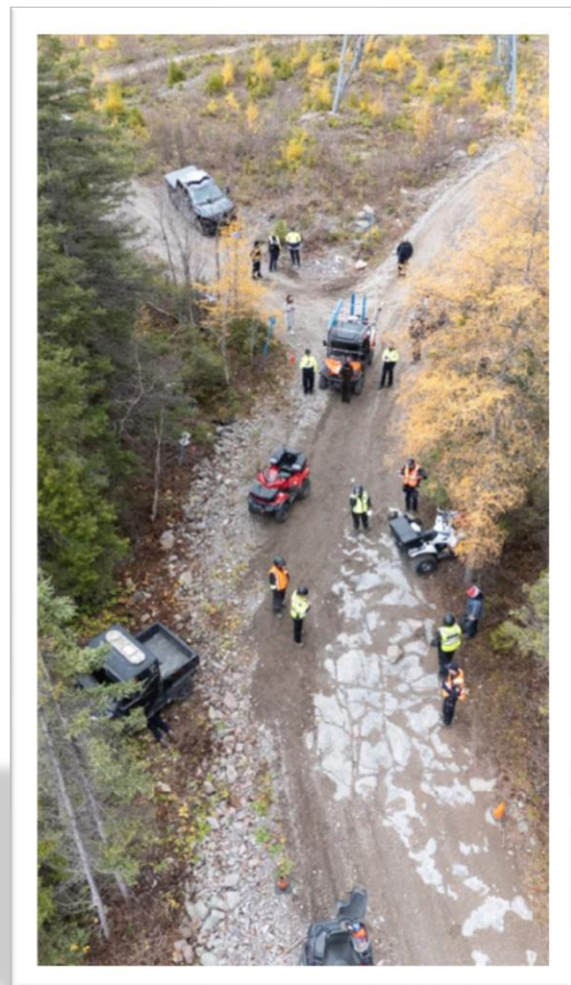
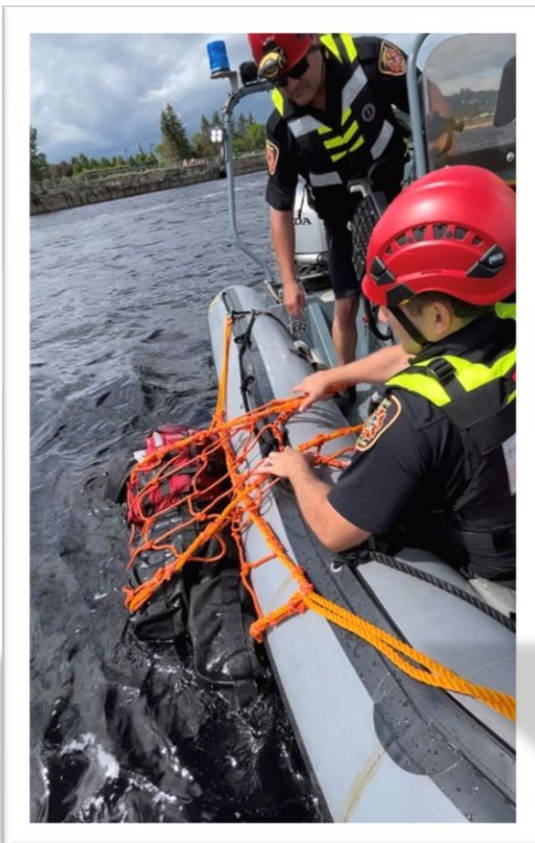
L'analyse du volume total d'appels, toutes catégories confondues, indique que les casernes 1 et 3 couvrent les secteurs les plus sollicités. À elles seules, ces deux casernes prennent en charge 64 % de l'ensemble des appels de première alarme.

Par ailleurs, certains appels acheminés au centre de répartition ne donnent pas lieu à la production d'un rapport d'intervention, ce qui explique l'écart observé entre le nombre total d'appels reçus et le nombre de rapports complétés.

Nombre d'appels par caserne



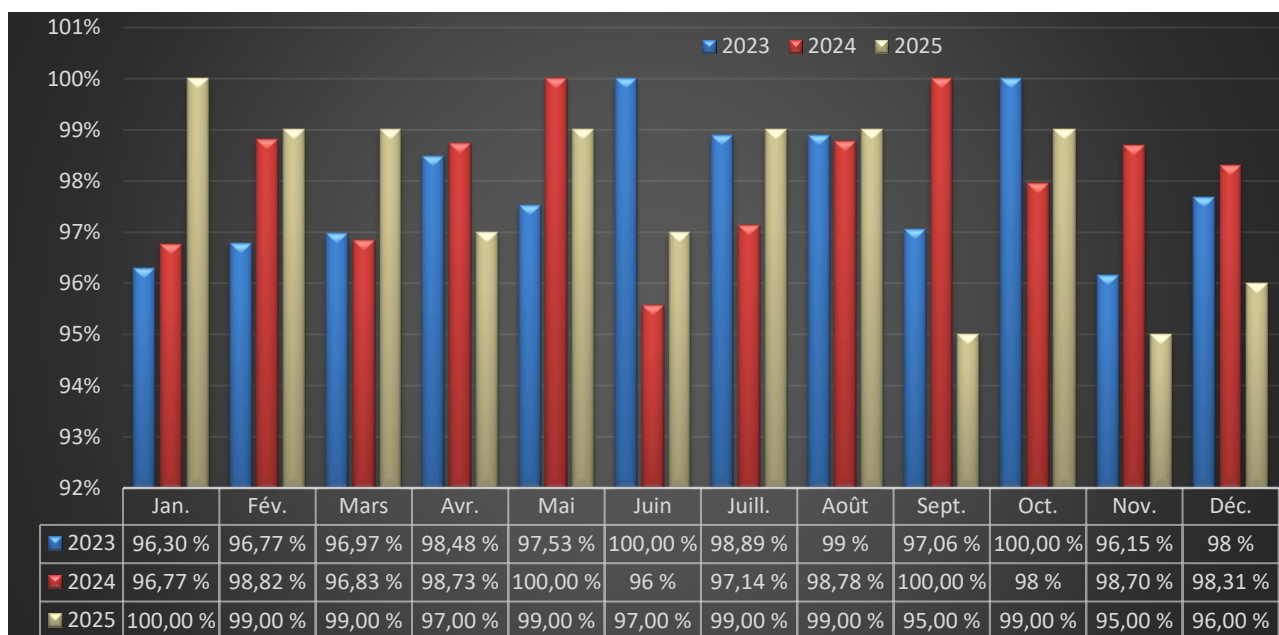
Source : Service de sécurité incendie – CTG9



Force de frappe

Les données indiquent une légère variation de l'atteinte de la force de frappe par rapport à 2024, soit une diminution de 0,3 %. Pour l'année 2025, le taux s'établit à 97,83 %, ce qui demeure supérieur à l'objectif fixé à 90 %.

Force de frappe par mois de 2023 à 2025



Source : Service de sécurité incendie – CTG44



Services spécialisés

Chaque caserne développe des expertises propres dans différents domaines afin d'assurer une offre de services diversifiée à la population de la Ville de Saguenay. Le tableau ci-dessous indique que les interventions de désincarcération et celles liées aux matières dangereuses sont les plus fréquemment sollicitées, avec respectivement 60 et 31 sorties.

Services spécialisés par caserne

Numéro de caserne	Adresse actuelle	Espaces clos	Pinces de désincarcération	Sauvetage nautique	Sauvetage sur glace	Matières dangereuses	Sauvetage évacuation hors route
1	2354, rue Saint-Dominique		X			X	
2	2222, boul. Mellon		X	X	X	X	
3	444, boul. de l'Université Est	X	X	X			X
4	642, boul. Sainte-Geneviève	X	X				
5	491, boul. de la Grande-Baie Sud		X	X	X		X

Source : Service de sécurité incendie - CTT48

Nombre d'appels par spécialité 2023-2025

Spécialités	2023	2024	2025	Moyenne
Outils de désincarcération	58	54	60	57
Matières dangereuses	32	26	31	30
Sauvetages divers + VTT/motoneige	37	17	23	26
Sauvetages nautiques et sur glace	13	16	4	11
Espaces clos	9	13	16	13
TOTAL	149	126	134	136

Source : Service de sécurité incendie - CTT71

Pertes matérielles

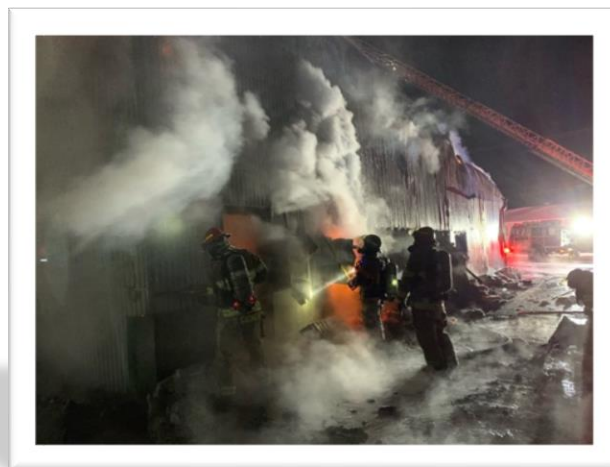
Pertes matérielles par usage

La majorité des pertes est attribuable aux secteurs résidentiel et commercial, représentant près de 73,1 % du total, soit un montant de 5 531 800 \$ sur des pertes globales de 7 508 400 \$.

Pertes matérielles par usage - 2025

DESCRIPTION	PERTES	%
Résidentiel	4 911 600 \$	65,41%
Commercial	620 200 \$	8,26%
Institutionnel	211 000 \$	2,81%
Industriel	577 400 \$	7,69%
Autres	1 188 200 \$	15,83%
TOTAL	7 508 400 \$	100,00%

Source : Service de sécurité incendie – CTT14



Pertes matérielles en incendie de bâtiment

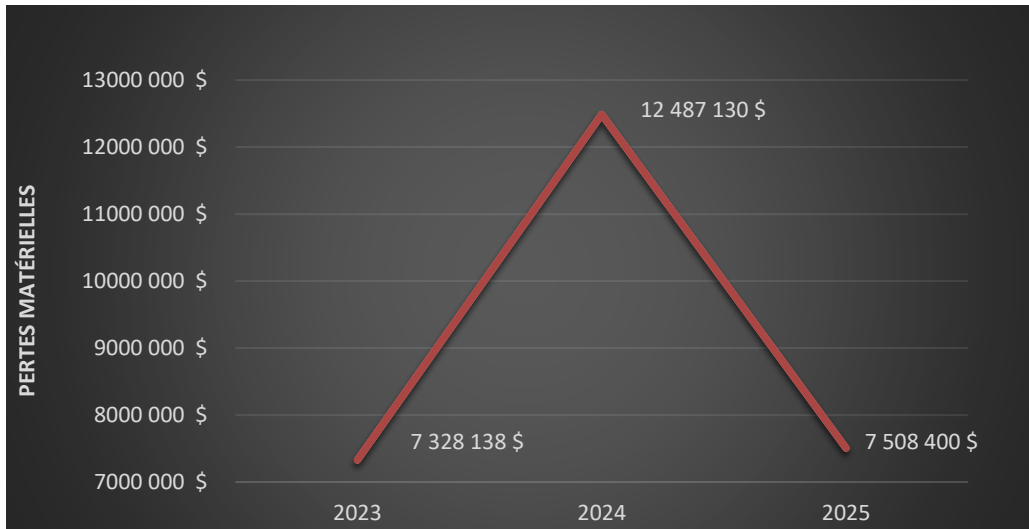
Selon le tableau suivant, les pertes totales ont diminué de 4 978 730 \$ en 2025, comparativement à 2024.

Pertes matérielles causées par les incendies de bâtiment 2023-2025

Colonne 1	2023	2024	2025	Total	Moyenne 2025	Moyenne sur 3 ans
Pertes sur le bâtiment	3 616 218 \$	7 431 300 \$	4 372 500 \$	15 420 018 \$	58,23%	56,80%
Pertes sur les biens intérieurs	3 386 020 \$	4 266 930 \$	3 072 900 \$	10 725 850 \$	40,93%	39,51%
Pertes sur les biens extérieurs	149 500 \$	788 900 \$	63 000 \$	1 001 400 \$	0,84%	3,69%
TOTAL	7 151 738 \$	12 487 130 \$	7 508 400 \$	27 147 268 \$	100,00%	100,00%

Source : Service de sécurité incendie – CTT30

Évolution des pertes matérielles par usages 2023-2025



Source : Service de sécurité incendie - CTG15

Pertes per capita

Les pertes per capita affichent une tendance à la baisse. En 2025, une diminution de 66,3 % est observée par rapport à 2024. De plus, l'analyse de la moyenne sur trois ans montre que le résultat de 2025 se situe sous cette moyenne.

Pertes per capita 2023-2025

	2023	2024	2025	Écart (%) 2024-2025	Moyenne 3 ans
Pertes per capita	49,22 \$	82,17 \$	49,41 \$	-66,3%	60,27 \$

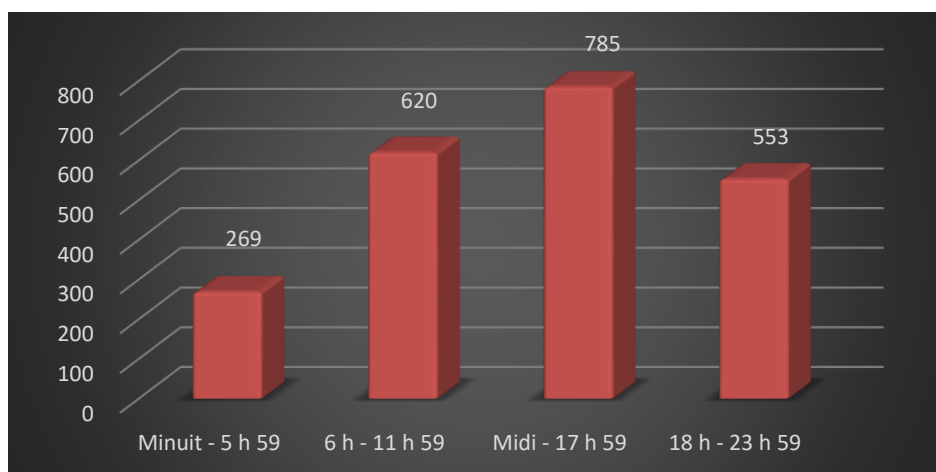
Source : Service de sécurité incendie - CTT5



Nombre d'appels selon les heures

Il est observé que la période nocturne est la moins sollicitée. En revanche, la plage horaire comprise entre 12 h et 18 h regroupe le plus grand nombre d'interventions, représentant 35,25 % du total.

Répartition horaire des interventions 2025



Source : Service de sécurité incendie - CTG51

Véhicules

Vérification annuelle et attestation de performance

Les 20 véhicules d'intervention sont soumis annuellement à des vérifications et des essais effectués selon les recommandations indiquées dans le Guide des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention, établi par le ministère de la Sécurité publique.

Flotte véhiculaire du service

Description des véhicules	Nombre	Moyenne d'âge
Autopompe	5	6 ans
Autopompe de réserve	3	23 ans
Camion-échelle	2	10 ans
Camion nacelle (Bronto)	1	15 ans
Citerne	5	11 ans
Plateforme élévatrice	2	19 ans
Poste de commandement	1	4 ans
Unité de secours	1	28 ans

Source : Service de sécurité incendie – CTT60

Vérification annuelle et attestation de performance 2025

Unité	Description	Capacité pompe en litres	Capacité réservoir en litres	Année	Valve vidange conforme	Essais annuels
16-202	Autopompe	5000	2270	1999		2025
16-211	Autopompe	6014	4000	2007		2025
16-218	Autopompe	4757	2371	2013		2025
16-220	Autopompe	6000	3883	2019		2025
16-221	Autopompe	6000	3964	2020		2025
16-222	Autopompe	6000	3883	2020		2025
16-223	Autopompe	6000	3728	2022		2025
16-275	Autopompe	6000	3178	2000		2025
16-207	Camion-citerne	5000	11020	2009	Oui	2025
16-208	Camion-citerne	5000	11020	2009	Oui	2025
16-215	Camion-citerne avec vacuum	5000	13454	2013	Oui	2025
16-219	Camion-citerne avec vacuum	5000	13520,07	2018	Oui	2025
16-224	Camion-citerne avec vacuum	5000	13454	2023		2025
16-214	Camion nacelle 114 pi (Bronto)			2010		2025
16-206	Camion plateforme 95 pi	7078	1136	2005		2025
16-209	Camion plateforme 100 pi	7078	1136	2008		2025
16-212	Camion-échelle 100 pi			2014		2025
16-216	Camion-échelle 100 pi			2017		2025
16-242	Unité de secours			1997		2025

Source : Service des immeubles et des équipements motorisés - CTT63

Équipements

En matière de sauvetage nautique, le matériel a été complètement renouvelé afin d'assurer la conformité aux normes en vigueur et d'améliorer l'efficacité des interventions. Par ailleurs, le programme de remplacement des habits de combat s'est poursuivi en 2025 avec le renouvellement de 24 combinaisons, conformément au plan d'amélioration continue visant le maintien de la qualité et de la fiabilité de l'équipement.

Division formation SST

Formation

La formation constitue un levier stratégique essentiel au maintien de la performance opérationnelle et à la gestion des risques au sein du service. En 2025, les activités de maintien des compétences ont été poursuivies dans l'ensemble des spécialités, assurant la disponibilité opérationnelle et la qualité des interventions.

Dans une perspective d'optimisation et d'équité, une semaine de formation structurée a été instaurée pour les pompiers réguliers remplaçants et temporaires. Cette mesure a permis de corriger un enjeu organisationnel lié à l'accessibilité et à la complétion des formations annuelles, tout en assurant un niveau de compétence uniforme à l'échelle du service.

Le processus d'intégration des nouvelles recrues a également été renforcé par la mise en place d'un programme d'accueil structuré, incluant une semaine complète dédiée aux méthodes de travail et aux standards opérationnels. Cette approche favorise une prise de fonction rapide, sécuritaire et conforme aux attentes organisationnelles.

Par ailleurs, la standardisation des pratiques de formation a été consolidée par le déploiement de nouveaux canevas d'entraînement, permettant une meilleure cohérence des contenus et un suivi accru du développement des compétences.

Le développement de l'expertise interne a été poursuivi par la qualification des chefs aux opérations formation/SST à titre d'instructeurs INU 1, INU 2 ainsi qu'en espace clos, renforçant ainsi l'autonomie du service en matière de formation spécialisée.

Une formation organisationnelle sur la gestion des situations de Mayday a également été dispensée à l'ensemble des officiers, contribuant à améliorer la supervision des interventions et l'efficacité du déploiement des équipes de sauvetage (RIC/IRIC) lors d'événements critiques.

Enfin, des améliorations significatives ont été apportées aux pratiques de décontamination opérationnelle et en caserne. Ces ajustements, soutenus par un encadrement accru, s'inscrivent directement dans les objectifs de protection de la santé du personnel et de réduction des risques à long terme.



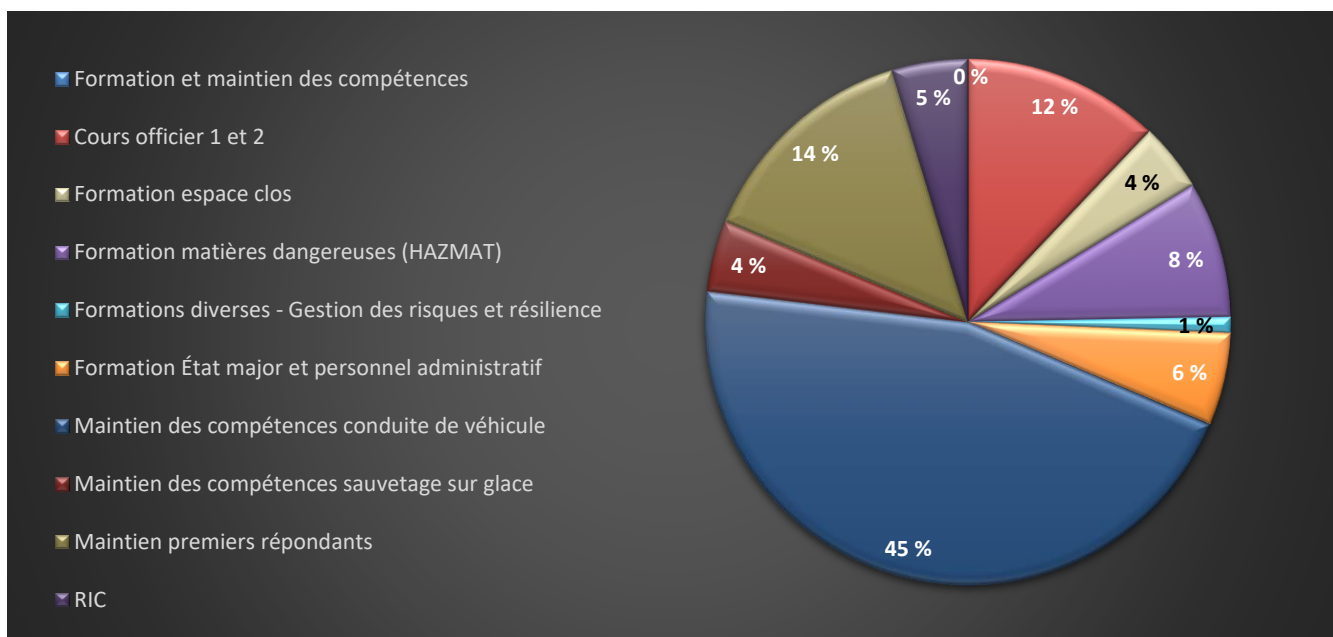
Formation et maintien de compétences (en heures)

Formation et maintien des compétences (en heures)	2024	2025
Cours officier 1 et 2	300	1 289
Formation espace clos	448	448
Formation matières dangereuses (HAZMAT)	896	896
Formations diverses - Gestion des risques et résilience	40	104
Formation état-major et personnel administratif	11	609
Maintien des compétences conduite de véhicule	4 848	4 848
Maintien des compétences sauvetage sur glace	486	466
Maintien premiers répondants	1 536	1 504
RIC	992	496
Total	9 557	10 660

Source : Service de sécurité incendie - CTT54

Les données relatives à la formation et au maintien des compétences démontrent une augmentation globale des heures consacrées à ces activités entre 2024 et 2025. En effet, le total des heures de formation est passé de 9 557 heures en 2024 à 10 692 heures en 2025, ce qui témoigne d'un effort soutenu en matière de développement et de maintien des compétences du personnel.

Formation et maintien des compétences 2025



Source : Service de sécurité incendie – CTG41

Santé et sécurité au travail

En 2025, les indicateurs en santé et sécurité au travail démontrent une hausse du nombre d'événements déclarés, particulièrement pour les accidents sans perte de temps (+17), ainsi qu'une augmentation des jours perdus, passant de 940 à 1 542. Parallèlement, une diminution marquée des journées en assignation temporaire est observée.

Ces résultats s'expliquent en partie par des enjeux liés à la gestion des retours au travail, mais également par une amélioration de la culture de déclaration au sein du service, favorisant une meilleure identification des risques.

En réponse, le service, en collaboration avec le comité SST, a poursuivi et intensifié ses actions en prévention, notamment par la formation, l'amélioration des pratiques et le renforcement de la supervision opérationnelle.

L'organisation demeure engagée à réduire les risques à la source, à optimiser les processus d'assignation temporaire et à consolider une culture de santé et sécurité forte et durable.

Santé et sécurité au travail 2023-2025

Santé /Sécurité	2023	2024	2025
Accident avec perte de temps	5	5	6
Accident sans perte de temps	32	32	49
Quasi-accident	2	0	1
Nombre de jours perdus	479	940	1542
Nombre de jours en assignation temporaire et travaux légers	543	275	110

Source : Service de sécurité incendie - CTT53

Plan de mise en œuvre

Le plan de mise en œuvre présenté ci-après constitue un plan d'action que la Ville de Saguenay doit appliquer dès l'entrée en vigueur du Schéma de couverture de risques. Il précise les actions à réaliser au cours des cinq prochaines années, en établissant l'échéancier, ainsi qu'une estimation des coûts des investissements nécessaires pour cette période.

Par ailleurs, ce plan servira d'outil de référence pour la production du rapport d'activités portant sur la mise en œuvre du Schéma de couverture de risques révisé, conformément à l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*.

Action	Optimisation	Échéance	Coûts estimés	Commentaire
PRÉVENTION - OBJECTIF 1				
1	S'assurer d'achever le rapport DSI-2003 et le transmettre régulièrement au ministère de la Sécurité publique.	1 à 5		Après chaque incendie, un rapport DSI-2003 est complété et transmis au ministère. Ce sont 390 rapports qui ont été complétés en 2025.
2	Continuer les RCCI après un incendie de bâtiment avec du personnel possédant la formation spécifique à cette activité.	1 à 5	B 44 000 \$	Systematiquement, les enquêtes sont effectuées après chaque incendie de bâtiment. Ce sont 173 enquêtes qui ont été effectuées en 2025.
3	Maintenir l'objectif selon le programme de prévention domiciliaire.	1 à 5	B 87 500 \$	Au cours de l'année 2025, plus de 11 631 visites préventives urbaines et rurales ont été effectuées.
4	Cibler et développer des programmes pour sensibiliser la clientèle aux risques et aux dangers des incendies selon l'analyse des données.	1 à 5	B 23 000 \$	En continu, nous poursuivons l'analyse des données afin d'établir les priorités en matière de sensibilisation et nos actions.
5	Maintenir le programme des inspections des risques sur le territoire et augmenter la participation au programme d'inspection des risques plus élevés.	1 à 5	B 163 000 \$	Inspection de 861 bâtiments à risques moyens, élevés et très élevés.
6	Développer et mettre en place un programme d'inspection s'adressant aux propriétaires d'entreprises agricoles, concernant les risques présents et les mesures à mettre en place afin de diminuer ceux-ci.	3 à 5		Les inspections sont réparties sur 5 ans. Cela représente 45 inspections annuelles à partir de 2026.
7	Maintenir et bonifier le Programme d'analyse des incidents.	1 à 5		Nous analyserons les causes des incendies annuellement. À la suite de l'analyse, nous verrons à bonifier nos efforts de prévention et à sensibiliser le public à propos des incidents les plus problématiques.

Action	Optimisation	Échéance	Coûts estimés	Commentaire
PRÉVENTION - OBJECTIF 1 (SUITE)				
8	Maintenir, développer, bonifier et appliquer la réglementation municipale en rapport avec la sécurité incendie.	1 à 5		Révision du document en 2026.
9	Produire annuellement un rapport d'activités portant sur le plan de mise en œuvre et sur l'avancement des objectifs ciblés inscrits au Schéma selon les modalités de l'article 35 de la <i>Loi sur la sécurité incendie</i> .	1 à 5		Réalisé chaque année.
INTERVENTION - OBJECTIFS 2 ET 3				
10	Maintenir en fonction les cinq casernes de pompiers permanents sur le territoire. Fermer les trois postes (casernes satellites) dans les secteurs non urbains.	1 à 5		Les cinq casernes étaient en fonction tout au long de l'année.
11	Maintenir les effectifs à 99 pompiers.	1 à 5		Augmentation à 104 pour la Division intervention.
12	Maintenir une force de frappe de dix pompiers pour les risques faibles dans les périmètres urbains sur le territoire des arrondissements de Chicoutimi, de Jonquière et de La Baie, selon le temps de réponse défini à la carte no 3.	1 à 5		Atteinte de la force de frappe avec un pourcentage de 97,83 % pour l'année.
13	Optimisation des ressources avec les villes limitrophes, dans le but d'améliorer la collaboration et les interventions.	1 à 5		Tous les protocoles ont été signés avec les municipalités de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay.
14	Définir une force de frappe minimum de huit pompiers dans les secteurs de Laterrière, Shipshaw et Lac-Kénogami (anciennes limites).	1 à 5		Intervention de huit pompiers au minimum avec deux autopompes et deux camions-citernes.
15	Maintenir la force de frappe selon les ressources inscrites au plan d'intervention pour les risques plus élevés, et ce, dès l'alerte initiale. En l'absence d'un tel plan, le directeur du Service de sécurité incendie doit prévoir, s'il y a lieu, la mobilisation, dès l'alerte initiale, de ressources additionnelles à celles prévues pour les risques faibles. Ces ressources additionnelles devront être suffisantes eût égard aux caractéristiques propres au bâtiment où l'intervention a lieu.	1 à 5		Force de frappe maintenue pour les risques élevés. Démarrage d'une analyse afin de s'adapter aux orientations actualisées. Projet 2026.

Action	Optimisation	Échéance	Coûts estimés	Commentaire
INTERVENTION - OBJECTIFS 2 ET 3 (SUITE)				
16	Reconstruire la caserne 4 sur un nouveau site afin d'améliorer le temps de réponse et de pouvoir positionner les véhicules d'intervention nécessaires pour protéger adéquatement ce secteur.	1	I 5 500 000 \$	Réalisé en 2018.
17	Procéder annuellement aux inspections des véhicules d'incendie selon le Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et aux accessoires d'intervention.	1 et 4	B 25 000 \$	L'inspection de la flotte véhiculaire d'intervention a été faite en 2025.
18	Maintenir le programme de remplacement des véhicules.	1	I 600 000 \$	Octroi d'un contrat d'achat de véhicules « pompe et échelle » (livraison novembre 2027) et d'une unité de secours « REHAB » (livraison mai 2027).
19	Maintenir le programme des feux de préemption en vigueur et les installer aux intersections stratégiques.	1	150 000 \$	Ajout d'un feu de préemption à l'intersection du boulevard du Saguenay et de la rue Joule.
20	Couvrir les secteurs non desservis par un réseau d'aqueduc par une autopompe ou autopompe-citerne conforme, pouvant envoyer 15 000 litres d'eau, avec au moins un camion-citerne conforme. De plus, poursuivre le programme d'amélioration des infrastructures municipales sur le réseau d'aqueduc.	1 à 5		Procédure de déploiement de deux autopompes et deux camions-citernes.
21	Poursuivre la formation et le maintien des compétences pour l'ensemble du personnel chaque année.	1 à 5	B 185 000 \$	Investissement de 100 000 \$ en formation et 85 000 \$ en temps de travail effectué par le personnel du Service.
22	Mettre en place un programme spécifique pour l'inspection, l'entretien, la décontamination et le remplacement des vêtements de protection individuelle (casque, cagoule, manteau, pantalon, gants et bottes) en s'inspirant de la norme NFPA 1851, ainsi que des guides des fabricants.	1		Suivi du programme en 2025. Mise en place d'un projet pour rendre chaque caserne autonome en matière d'entretien des EPI. Dossier complété.
23	Concevoir des plans d'intervention selon le programme et procéder à la mise à jour de ceux en vigueur.	1 à 5	B 30 000 \$	Révision au besoin.

Action	Optimisation	Échéance	Coûts estimés	Commentaire
AUTOPROTECTION – OBJECTIF 4				
24	Adopter en partie par la modification du règlement en intégrant les nouveaux articles du Code de sécurité du Québec, chapitre 8. Continuer l'application des règlements en sécurité incendie.	1 à 5		Réalisé.
25	Encourager les divers services et organisations, publics et privés, à faire plus en matière de prévention des incendies, en faisant appliquer les règlements en vigueur par la sensibilisation et/ou la collaboration.	1 à 5		En continu.
26	Offrir des programmes de formation et de sensibilisation aux diverses organisations publiques et privées.	1 à 5		En continu.
27	Maintenir l'ensemble des spécialités sur l'ensemble du territoire ; Conserver la compétence des intervenants dans leur spécialité par la formation et le maintien des compétences ; Élaborer un programme sur l'entretien et le remplacement des équipements spécifiques pour les spécialités.	1 à 5		En continu.
28	Implanter et maintenir un service d'assistance aux techniciens ambulanciers paramédicaux pour l'évacuation des victimes.	1 à 5		Déjà en place. Certaines casernes possèdent des équipements pour le sauvetage hors route et sur les plans d'eau, hiver comme été (VTT, Argo, motoneiges, embarcations de type Zodiac). Le personnel de ces casernes reçoit la formation de premier répondant de type 2.
29	Élaborer, maintenir à jour et transmettre au Centre d'appels d'urgence 9-1-1, au centre secondaire d'appels d'urgence-pompiers ainsi qu'à toutes les organisations intervenantes, un protocole local d'intervention d'urgence (PLIU) spécifique aux interventions hors route inspiré du protocole type proposé par le MSP.	1 à 5		Réalisé.

Action	Optimisation	Échéance	Coûts estimés	Commentaire
MAXIMISATION DES RESSOURCES - OBJECTIF 6				
30	Les pompiers contribuent à la réalisation de plusieurs activités de prévention des incendies (action prévue à l'objectif 1).	1 à 5		Plus de 10 000 visites préventives urbaines et rurales pour les risques faibles effectuées en 2025. S'ajoutent à cela des rencontres dans les écoles, des visites de caserne et la participation à diverses activités.
31	Maintenir la collaboration avec différents services de la Ville afin de poursuivre l'objectif préétabli, soit l'amélioration de la protection incendie.	1 à 5		Nous collaborons étroitement avec le Service des travaux publics et le Service du génie afin de développer le réseau de protection incendie de manière structurée et d'en assurer un maintien optimal.
32	Planifier la sécurité incendie pour faire abstraction des limites municipales, afin de concevoir des modalités de prestation de service et de déploiement des ressources.	1 à 5		Un protocole a été signé avec la MRC du Fjord-du-Saguenay pour la couverture du territoire.
LE RECOURS AU PALIER SUPRAMUNICIPAL - OBJECTIF 7				
33	Maintenir le même niveau de service.	1 à 5		En continu.
34	Sensibiliser la MRC du Fjord-du-Saguenay, afin d'offrir un regroupement de certains services (sécurité civile, spécialités, incendies, enquêtes, etc.)	1 à 5		Une collaboration étroite avec la MRC est réalisée après les interventions pour s'ajuster et apporter des changements, afin d'établir le fonctionnement le plus optimal possible.
ARRIMAGE DES RESSOURCES ET DES ORGANISATIONS VOUÉES À LA SÉCURITÉ DU PUBLIC - OBJECTIF 8				
35	Maintenir la structure de la gestion des risques, y compris la coordination municipale lors de crises majeures avec l'ensemble des services internes et externes.	1 à 5		Ouverture du Centre de coordination pour la gestion des pannes électriques du 11 au 13 novembre 2025.
36	Développer et maintenir les ententes avec diverses organisations dans le cadre de la gestion des risques majeurs.	1 à 5		Les ententes sont créées et renouvelées selon les besoins de notre organisation.
37	Sensibiliser la MRC du Fjord-du-Saguenay aux avantages de la régionalisation des services dans le domaine de la sécurité incendie et des sinistres majeurs.	1 à 5		En continu. Aucun changement.

ARRIMAGE DES RESSOURCES ET DES ORGANISATIONS VOUÉES À LA SÉCURITÉ DU PUBLIC - OBJECTIF 8

38	<p>Développer et maintenir les différents comités de travail et les partenaires afin d'améliorer les protocoles d'intervention.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centre de répartition 9-1-1 • Services policiers et ambulanciers • Rio Tinto • Produits forestiers Résolu • Croix-Rouge • CIUSSS • Centres de service scolaires • Cégeps • Université • MRC du Fjord-du-Saguenay • Autres 	1 à 5		<p>Nous avons évalué la pertinence de certains comités. Les protocoles sont constamment révisés ou améliorés avec nos partenaires.</p>
----	---	-------	--	--



Pour nous joindre

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE - VILLE DE SAGUENAY

444, boulevard de l'Université Est
Chicoutimi (Québec) G7H 5B8

Téléphone : 418 698-3380

Courriel : incendie@ville.saguenay.qc.ca

Site Web : incendie.saguenay.ca



Ville de Saguenay



Saguenay
Sécurité civile